

Orientations politiques pour la construction budgétaire
Des exercices 2019-2021
Votées par le CA de la CMCAS de Franche-Comté
le 4 octobre 2018

Le contexte :

Les Activités Sociales des électriciens et gaziers sont en pleine mutation et nous devons les adapter en fonction du nouveau mode de financement et des nouveaux accords sur les moyens bénévoles et la restauration qui ont été signés au cours de l'année 2018.

Pour les trois années à venir, nous souhaitons apporter des réponses mais plus encore innover en direction de tous nos publics : adultes, familles, bénéficiaires en situation de handicap, inactifs, et ceci dans toute leur diversité.

Le nouveau financement va permettre une stabilité des moyens alloués aux CMCAS.

Les objectifs :

Les élus du Conseil d'Administration auront à cœur de décliner et développer les objectifs engagés qui sont :

- Une plus grande écoute des ouvriers en développant des actions de proximité.
- La solidarité, en rapport avec la commission Action Sanitaire et Sociale, sera au cœur de toutes les activités proposées par les SLVie, sections ou commissions.
- Une exigence de contenu culturel sera renforcée avec une plus forte promotion et une sensibilisation à l'émancipation par la culture.
- Remettre la vie démocratique au centre de nos orientations afin d'améliorer le lien social et la proximité avec les inactifs et les actifs, en relançant le travail du réseau solidaire et des SLVie.

Notre ambition consistera également à :

- Permettre une participation plus large de l'ensemble de nos bénéficiaires.
- Développer davantage de services, en assurant l'égalité et l'équité de traitement.
- Confirmer notre engagement progressiste et humaniste.

Le développement des Activités Sociales de demain passera aussi par des partenariats inter-CE locaux de portée nationale et en local.

Les SLVie :

La SLVie est la pierre angulaire de la proximité, à l'écoute et force de propositions, c'est un lieu de démocratie et de débat avec nos bénéficiaires, pour répondre aux besoins.

L'organisation mise en place doit nous permettre de redonner le rôle de lien social et solidaire à nos structures. Des actions en lien avec les différentes commissions seront à mettre en place pour toutes les catégories d'âges de nos bénéficiaires

Le handicap :

Question transverse par excellence, la prise en compte des personnes handicapées doit être effective dans tous nos actes et décisions. Il faut que dans les activités, sorties des commissions et SLVie, l'accès aux personnes à mobilité réduite soit examiné et notifié dans la communication. Pour toutes sorties ou voyages organisés par la CMCAS, une gratuité sera offerte à l'accompagnant de la personne en situation de handicap.

La solidarité :

Nous l'avons souligné en avant-propos, face à la crise qui n'épargne pas les salariés des IEG et leur famille, plus que jamais, la solidarité doit être la valeur essentielle et le fil conducteur de ces orientations. Elle doit être le fondement de toutes nos actions. Les activités sociales demeurent aujourd'hui le dernier périmètre statutaire qui permet de relier l'ensemble des salariés actifs, inactifs, veuves, pensionnés et leur famille. Nous poursuivrons, au fil du temps et suivant l'actualité, nos actions engagées avec la CCAS et notamment avec le Secours Populaire pour les départs en colonies.

Les retraités et Le réseau de lien social et solidaire :

La force des activités sociales réside dans ses réseaux solidaires et le lien social qu'elles entretiennent. Les bénéficiaires acteurs qui œuvrent en leur sein représentent un atout que nous devons valoriser. Sans eux, les prestations proposées aux

bénéficiaires auraient moins d'utilité sociale. A cet effet, nous aurons la volonté de développer le réseau solidaire sur l'ensemble du territoire de la CMCAS en renforçant son action en lien étroit avec les élus de SLVie.

Une redynamisation du réseau et l'arrivée de nouveaux bénéficiaires voulant s'impliquer commence à porter ses fruits et va permettre de couvrir le territoire du mieux possible.

Les retraités constituent plus de la moitié des ouvriers-droits dans les activités sociales et plus de 60% à la CMCAS Franche-Comté.

Nous devons relever le défi de répondre aux attentes diversifiées de trois générations de retraités et veuves : aspiration à s'épanouir, à être utile, combattre la solitude et l'isolement, à être solidaire. En tout état de cause, la dimension inter-génération devra être intégrée dans le maximum d'actions. Nous organiserons avec les commissions, des séjours courts sur notre patrimoine pour les plus anciens. Nous continuerons à proposer des après-midi musicales en proximité, aux plus près des bénéficiaires.

Des actions de formations aux premiers secours seront poursuivies pour tous les volontaires inactifs dans toutes les SLVie.

L'action sanitaire et sociale :

Il est important de distinguer la notion d'action sociale et la notion d'aide sociale.

L'action sociale implique une stratégie d'interventions sociales, alors que l'aide sociale n'est qu'une composante qui renvoie à des prestations financières. Il nous faudra veiller à combattre et prévenir les exclusions par le maintien et l'amélioration du lien social en impliquant naturellement les SLVie, qui en sont aussi un acteur majeur.

La Commission Action Sanitaire et Sociale favorisera les actions de prévention, les échanges avec les bénéficiaires lors de forum afin d'anticiper la dégradation de certaines situations financières dues aux accidents de la vie.

Un accord a été passé avec le Crédit Social des Fonctionnaires afin d'accorder des prêts à taux « 0 » aux agents qui en feront la demande après avis de la Commission ASS.

La santé :

Nous devons continuer à travailler en vue d'un partenariat avec la CAMIEG et son antenne Bourgogne/Franche-Comté afin de développer des projets complémentaires dans le cadre de notre politique de santé et de prévention.

Nous continuerons à intégrer la CAMIEG dans toutes les réunions. (Ex : AG de SLVie, etc,...). Les accueils de la CAMIEG doivent encore s'améliorer en lien avec les SLVIE et la proximité.

L'action culturelle :

La culture est une façon d'interpréter notre environnement. L'action culturelle est à appréhender, comme un moyen d'émancipation, d'épanouissement complémentaire à l'activité professionnelle. Une exigence de contenu dans nos propositions aux bénéficiaires doit être maintenue.

Nous devons évoluer autour d'une pratique accessible, favorisant la découverte et l'initiation aux plaisirs culturels. Notre action visant la transformation sociale, politique et économique est issue de « l'éducation populaire ». Pour y parvenir, l'accès de toutes et tous à la culture est comme un droit fondamental, essentiel pour le développement de la citoyenneté, l'épanouissement et l'émancipation. En jouant à la fois un rôle de sensibilisation et de médiation, nous devons favoriser la participation des bénéficiaires aux activités et rencontres culturelles tout au long de l'année. Le développement de partenariats culturels est à encourager dans la perspective de la conquête d'un véritable droit à la culture pour tous. Des actions nouvelles avec des partenaires tels que le CDN ou des festivals (rencontres et racines....) seront engagées.

Des sorties à caractère culturel seront proposées durant le mandat.

La section Guitare est confirmée dans son fonctionnement et sera pérennisée.

Promouvoir le Portail Culturel de la CCAS qui est rempli d'offres à tarifs négociés par des rappels sur tous les moyens de Communications papiers et numériques.

La jeunesse :

La continuité éducative des organismes sociaux doit s'exercer tout au long de l'année. Nous devons donner à la jeunesse les clés qui conduisent à l'émancipation à travers des moyens de découvrir, de s'informer, de se cultiver grâce à l'ensemble des activités proposées par les activités sociales. Autant dans le cadre du projet lecture, des sorties thématiques que des séjours, nos efforts doivent porter sur l'adhésion du plus grand nombre. Par le biais des antennes et des SLVie, la Carte jeunes sera proposée avec la participation de la CMCAS à hauteur de 1 euro. Le partenariat avec Domicours (Aide aux devoirs) reste d'actualité. Avec l'arrivée de jeunes agents dans les entreprises, la commission jeunesse aura comme mission de travailler sur des projets innovants afin de favoriser le vivre ensemble et de développer des activités nouvelles pour ces jeunes familles avec enfants de tout âge. La réouverture des mercredis de neige pourrait être envisagée si les rythmes scolaires sont uniformisés avec une semaine de 4 jours de nouveau pour tous et si la situation financière de la CMCAS le permet. Les 19 et 20 mai 2019, se tiendra le festival « Les jeunes et les enfants d'abord » à la maille de la plaque EST, sur le site de BAUME LES DAMES.

Le National devrait construire un partenariat pour l'apprentissage de la conduite, à tarif négocié, à travers l'organisation de cours collectif, l'apprentissage du code par le numérique.

Les activités physiques, sportives et culturelles.

Les activités physiques et sportives seront abordées à tous les niveaux, c'est-à-dire depuis la pratique de loisirs pour toutes et tous à tout âge jusqu'à la compétition.

Des journées découvertes des sections sportives de notre CMCAS seront proposées afin de favoriser l'adhésion et le renouvellement des licenciés.

Des négociations avec les partenaires en local pourront être envisagées afin d'offrir des tarifs préférentiels.

Suite aux attentes des bénéficiaires formulées lors des Assemblées Générales de SLVIE, un débat s'ouvre quant à la prise en charge au coefficient social d'une aide à la découverte sportive, artistique ou culturelle.

Le patrimoine :

Le patrimoine est une composante historique des activités sociales, il constitue un moyen de répondre aux besoins exprimés par les électriciens et gaziers. Pour autant, nous avons engagé une réflexion sur l'avenir du patrimoine de la CMCAS avant de prendre des décisions en termes de vente, d'investissement ou de partenariat.

De plus, nous devons prendre en compte dans nos budgets la remise à niveau des structures pour offrir aux bénéficiaires un degré de confort correspondant à leurs attentes et qui soit conforme à la réglementation. Les travaux d'embellissement entrepris par les bénévoles du nord et du sud seront reconduits sur nos trois sites principaux.

Suite à une demande nationale de séjours « transfrontaliers », nous devrions signer une convention de partenariat avec la CCAS durant l'été 2019 (3 fois 2 semaines).

Le partenariat engagé en 2017 avec les Francas de Montbéliard sera poursuivi.

La gestion de l'ensemble de nos sites est liée à la fréquentation des bénéficiaires et au financement futur des Activités sociales.

La mise en place du Pass découverte du patrimoine envers les nouveaux arrivants se poursuivra et sera valorisée par les SLvie.

La plaquette sur le patrimoine construite par le Territoire CCAS a été distribuée sur tous les Territoires et les CMCAS. Nous commençons à voir la fréquentation augmenter notamment par les sections sportives (Marche, Motos, cyclo...) des CMCAS. L'effort sera poursuivi envers tous les décideurs hiérarchiques des entreprises qui voudraient organiser des séminaires ou réunions de leurs équipes.

La restauration :

La restauration méridienne fait partie des négociations qui ont abouties et les employeurs prendront à leur charge son financement sans intervention de la CCAS.

Les employeurs doivent adapter au fil de l'eau, toutes les solutions de restauration selon les demandes des bénéficiaires.

Pour les sites éloignés, et si les bénéficiaires en font la demande, des conventions ou des partenariats seront recherchés par les Directions afin d'offrir une restauration au meilleur prix.

Les jeunes agents :

Le Festival d'Énergies organisé les 19 et 20 mai 2018 à SOULAC fut une réussite avec 15 000 bénéficiaires. Le prochain devrait avoir lieu en 2020 et notre Commission Jeunes Agents est prête à relever le défi avec de nouvelles idées. Suite à l'arrivée de nombreux nouveaux embauchés dans les entreprises, il est nécessaire également de prendre en considération ces nouveaux arrivants notamment en termes d'information et de propositions.

La formation :

La formation à travers des apports et des temps d'échanges est un moyen essentiel pour aider à maîtriser les fonctions d'élus, faciliter l'engagement et accompagner l'individu et les collectifs. Se construire des repères, développer des connaissances, participer à la confrontation d'idées donne du sens en matière de proposition, d'analyse critique pour élaborer collectivement des alternatives.

La fête de la CMCAS :

Un évènement festif pourrait être construit au cours des 3 années qui viennent afin de réunir toutes les catégories de bénéficiaires actifs et inactifs.

La construction budgétaire :

Les commissions, sections et SLVie proposeront des projets qui s'inscrivent dans les orientations politiques définies ci-dessus. Ces projets comporteront un contenu, un objectif, et un budget. Un bilan qualitatif, quantitatif et budgétaire sera demandé après chaque activité. (CRA : Compte Rendu d'Activités)

Dans un cadre budgétaire contraint, les sorties et activités n'étant pas complètes feront l'objet d'annulation si elles entraînent un surcoût et un dépassement du budget alloué. Une augmentation annuelle raisonnée des tarifs de location du Patrimoine sera soumise au Conseil d'Administration.

Les enjeux :

La gestion par les seuls représentants des salariés s'inscrit dans l'histoire du mouvement ouvrier. Les difficultés financières de la CCAS auraient pu conduire à jeter l'éponge et laisser la gestion de notre bel outil aux directions mais une autre voie a été prise afin de continuer à gérer en luttant et lutter en gérant grâce à la

mobilisation des agents attachés à leur modèle social. La victoire obtenue en mai 2017 avec la réécriture de l'article 25 a ouvert des perspectives quant à l'avenir des Activités Sociales des IEG. Leurs valeurs initiales, fondées sur la solidarité, la dignité, la lutte contre les discriminations et la justice sociale prennent aujourd'hui un sens particulier, à l'heure où le libéralisme œuvre à la casse des services publics et des services sociaux. Il faut rappeler que les activités sociales sont toujours le lieu de rassemblement de tous les personnels actifs et retraités, du cadre à l'ouvrier, de toutes les entreprises de la branche quels que soient leur taille et leur statut. Nous réaffirmons notre volonté d'un Statut de l'énergéticien pour tous.

La contribution de la CMCAS Franche-Comté est non seulement économique et sociale, mais elle est surtout profondément humaine et elle continuera à le prouver tout au long du mandat qui lui a été confié en 2017 pour 4 ans.